

Appel de contribution 2009

à l'Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux de Paris



janvier 2009

Che(è)r(e)s collègues et che(è)r(e)s ami(e)s,

En ce début d'année 2009, permettez que le Conseil d'Administration qui s'est mis au travail d'arrache-pied, vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.

Plusieurs projets concrets sont en cours : aboutir sur le dossier historique du fonds de prévoyance, statuts associatifs, **mise en place du prix d'excellence**, rénovation de la bourse, création de petits déjeuners débats avec notre partenaire AGMF,...

L'actualité professionnelle médicale est par ailleurs extrêmement riche : accords conventionnels, réforme de la loi Debré sur les CHU via la mission Marescaux, loi "Hôpital, Patient, Santé, Territoire"... Autant de sujets sur lesquels nous **nous devons d'être très présents**.

Outre ces actualités, les activités de votre association ne s'éteignent pas. Votre association regroupe les anciens internes des Hôpitaux de Paris qui se sont engagés depuis toujours dans une médecine de qualité et d'excellence. Elle se veut être le reflet de leur solidarité corporatiste et généreuse.

- "L'aide aux familles" des collègues **demeure notre premier rôle**. Les moyens attribués aux familles de collègue en détresse sont directement indexés sur vos contributions annuelles et sur votre générosité.

- Le succès des publications de l'AAIHP, dont les annuaires, ne se dément pas. Ces publications sont des outils indispensables dans notre exercice quotidien et la "Mémoire de l'Internat". Nos lecteurs plébiscitent notre journal, *L'Internat de Paris*, dont le comité éditorial vient d'être étoffé et renouvelé. **Si vous souhaitez recevoir nos publications**, il vous faut adresser votre contribution annuelle dont l'abonnement aux publications **est un des avantages majeurs**.

L'AAIHP compte encore et toujours sur votre soutien actif pour être présente sur tous les fronts et faire entendre plus massivement votre voix. Votre cotisation annuelle est donc indispensable à la vie quotidienne de l'AAIHP et à la défense d'une certaine image que vous vous faites de votre formation reçue et de l'exercice de votre profession.

Toute cotisation **versée dès maintenant** permet au Conseil d'Administration de planifier ses actions pour l'année et de réduire les coûts des rappels. Votre argent nous offre une certaine lisibilité à moyen terme et nous permet surtout de conserver une indépendance de réflexion précieuse.

Notez bien qu'un **reçu fiscal** vous sera adressé au début de l'année 2010 (contribution 2009) vous **donnant droit à 66% de crédit d'impôt**.

Croyez en notre dévouement et à l'entière disponibilité de toute l'équipe du Conseil d'Administration de l'AAIHP.



Emmanuel Chartier-Kastler
(AIHP 1984) - Président



Morgan Rouprêt (AIHP 1999)
Secrétaire général



Philippe Brun (AIHP 1981)
Trésorier

AAIHP 17 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
Tél. 01 46 69 14 11
Courriel : aihp@wanadoo.fr
Site : www.aaihp.fr

Merci de remplir ce bulletin, de l'imprimer et de nous l'adresser accompagné de votre règlement * (à l'ordre de l'AAIHP) à l'AAIHP, 17 rue de Fer à Moulin 75005 Paris.

Oui, je soutiens l'action de l'AAIHP et je règle ma contribution pour l'exercice 2009, par chèque bancaire pour un montant de euros *.

Nom Prénom

Promotion Adresse & Code postal & Ville

Courriel

* Interne en exercice **35 euros** - CCA en exercice **50 euros** - AIHP en exercice **80 euros**
AIHP retraité **65 euros** - Membre bienfaiteur **155 euros** et +